

Roland-Garros veut smasher un magnifique jardin botanique

25 mai 2015 / [Barnabé Binctin \(Reporterre\)](#)



Le projet d'agrandissement de Roland-Garros prévoit de détruire l'un des plus importants jardins botaniques de France. En dépit du tollé suscité et de la proposition d'un projet alternatif élaboré par les opposants, la Fédération française de tennis maintient son plan initial... jusqu'à la double-faute ?

Les premières balles ont beau fuser sur la terre battue depuis hier, il faudra un peu plus d'un cinquième set pour départager un autre match qui se joue dans l'ombre. Cela fait maintenant près de cinq ans qu'entre la Fédération Française de Tennis (FFT) et sa pléthore d'opposants, les échanges de volée s'enchaînent sans qu'aucun n'ait fait le break. Au cœur de la confrontation, le projet d'agrandissement du stade des Internationaux de France.

Car là où les trois autres tournois du Grand Chelem (New York, Londres, Melbourne) se jouent sur des sites d'une vingtaine d'hectares, le stade de la Porte d'Auteuil ne s'étend que sur 8,5 ha. La loi du sport-business **pousse à la grandeur** : création de loges supplémentaires et augmentation des VIP, optimisation du confort des joueurs et organisation de matchs en nocturnes pour le tournoi **le plus retransmis dans le monde**, etc. La nécessité de travaux de modernisation avec des stades plus grands et couverts – afin de protéger le spectacle des aléas de la pluie ou de la nuit – a fini par s'imposer à la FFT, si elle veut garder Roland-Garros **parmi les incontournables du tennis mondial**.

Un projet contesté

L'organisatrice de Roland-Garros a décidé de ne pas **déménager le tournoi à Versailles, à Gonesse ou à Marne-la-Vallée**. Une première erreur selon Julien Bonnet, le responsable de la commission sport d'EELV (Europe Ecologie Les Verts) : *« A l'heure du Grand Paris, c'était l'occasion de dépasser enfin le périphérique pour partager les équipements sportifs avec une véritable vision de métropole. Et s'il est vrai que l'on se sent à l'étroit dans le Roland-Garros actuel, il est court-termiste de penser qu'on améliorera la situation en gagnant quelques hectares autour du site. »*

Mais la FFT est soutenue par la Ville de Paris, encore traumatisée par l'échec de la candidature aux Jeux Olympiques 2012, et dont le maire, Bertrand Delanoë, tend à compenser l'échec de ses ambitions nationales, au tournant des années 2010, par le « *syndrome du maire et son grand complexe sportif* », selon un adjoint de la majorité de l'époque : « *Lille, Lyon, Bordeaux se mettaient à construire de grands stades de football, pour lui, c'était Roland-Garros.* »

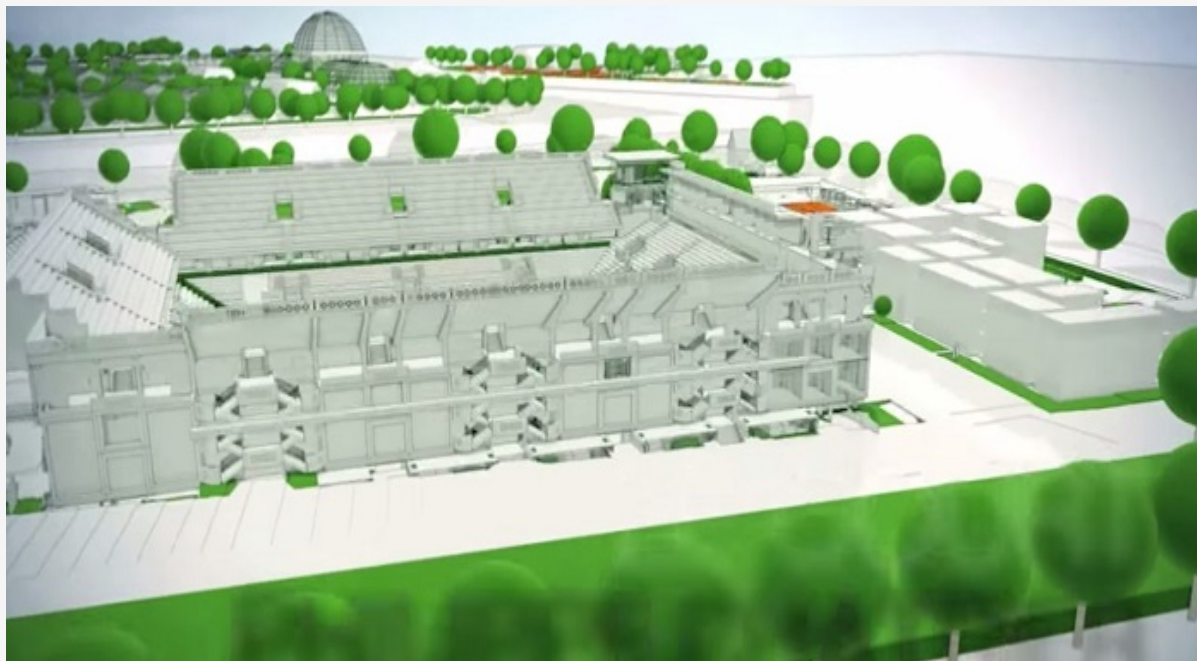


Image de la vidéo de présentation du projet d'agrandissement de Roland Garros

Un nouveau stade de tennis se dessine alors, sous la plume de l'architecte **Marc Mimram** : l'actuel court N°1 serait détruit pour offrir un plus large espace de circulation, tandis qu'un nouveau, de 5 000 places, à la pointe de la technologie, serait construit dans le jardin voisin, grignoté pour gagner plus de quatre hectares sur la surface actuelle (voir l'ensemble du [projet sur le site officiel](#)). Le nom de cette nouvelle enceinte est trouvé : le court des Serres.

Et pour cause ! C'est le jardin des serres d'Auteuil qui est directement visé. Ce jardin botanique, inscrit à l'inventaire des Monuments historiques, verrait une partie de ses serres détruites et d'autres déplacées. Le projet soulève immédiatement le tollé. Les environnementalistes s'inquiètent de la perte d'une collection rarissime de plantes : « *Un conservatoire avec des espèces végétales qui ont disparu de leur milieu naturel n'a pas vocation à accueillir un stade et ses boutiques* », se désespère Agnès Popelin, administratrice

de France Nature Environnement (FNE).

Une opposition hétéroclite, et une alternative !

Les associations de patrimoine dénoncent, elles, l'annexion de l'Orangerie et l'emprise sur un site classé et protégé : « *Le patrimoine [...] ne peut pas être une variable d'ajustement de la politique d'équipement de la Ville de Paris, qui est en plus une ville où il y a très peu d'espaces verts* », expliquait cette semaine au *Monde* Alexandre Gady, le président de la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France. Quant aux riverains, ils s'inquiètent pour la tranquillité du XVI^e arrondissement et soulignent le risque d'une nouvelle emprise sur le sport scolaire et associatif après que de récents réaménagements **aient fait disparaître plusieurs petites enceintes**.

Cette coalition représentée par l'**association Collectif Auteuil les Princes (CAP)**, bénéficie d'un large soutien politique. Emmené notamment par Yves Contassot, le groupe écologiste se désolidarise, dès le début, de la majorité socialiste sur ce dossier. Et se trouve rejoint par les troupes UMP : Claude Goasguen, maire du XVI^e arrondissement, **appelle même à manifester en novembre 2013**.

Une pétition, lancée en 2010, atteint **aujourd'hui plus de 63 000 signatures** pour protéger le « *chef-d'œuvre de verre et de fer unique en Europe, construit en 1898 par Jean-Camille Formigé, élève de Baltard et Eiffel* », tandis que Françoise Hardy, devenue présidente d'honneur du Comité de soutien des serres d'Auteuil, **a publié une tribune** pour défendre ce « *haut lieu architectural et botanique remontant à Louis XV, d'une valeur inestimable au plan parisien, national et même international* ».

Outre la contestation du projet porté par la FFT, les opposants se retrouvent autour d'un projet alternatif, monté par les différentes associations engagées dans cette lutte : la couverture de l'A13. « *Au lieu d'aller à l'est, on propose à Roland-Garros d'aller vers le nord, sur la tranchée autoroutière pour réparer et couvrir cette précédente amputation du Bois de Boulogne !* » explique Agnès Popelin.

Un refus de considérer l'alternative ?

Mais la FFT et la mairie de Paris refusent de considérer la proposition. C'est une question de temps, avancent-elles : la prochaine candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2024 imposerait l'urgence, empêchant tout délai supplémentaire. Les porteurs du projet font valoir que le prolongement du tunnel coûterait près de 40 millions d'euros, sur un budget pour le projet d'abord estimé autour de 250 millions d'euros... mais qui a presque doublé depuis.

Cependant, le projet alternatif a fait l'objet d'une étude du Ministère de l'Ecologie, par l'intermédiaire du CGDD (Commissariat général au développement durable), qui n'y voyait pas, dans ses conclusions rendues en février dernier, « *d'obstacles dirimants* », puisque « *la couverture de l'autoroute est jugée par la mission techniquement réalisable* » et qu'« *aucun obstacle d'ordre juridique ne s'oppose à la réalisation du projet alternatif* ».

- Télécharger le rapport :



En conclusion, les haut-fonctionnaires en charge de l'étude soulignaient qu'« *en tout état de cause, conformément aux orientations fixées récemment visant à développer la démocratie participative en matière d'environnement, il serait nécessaire que les différentes options possibles fassent l'objet d'études à un niveau suffisant pour pouvoir être comparées objectivement et en toute transparence* ».

Prenant cette recommandation au pied de la lettre, les écologistes ont déposé en mars dernier un vœu au Conseil de Paris demandant la réalisation d'une étude indépendante sur le projet dit « *alternatif* ». Celui-ci, d'ailleurs, a été conçu par deux ingénieurs des Ponts et Chaussées, dont feu Jean Berthier, ancien directeur des routes en France.

Le vœu a été adopté par le Conseil, et une étude du projet alternatif ([téléchargeable ici](#)) a été confiée au cabinet Egis... et financée par la FFT ! Elle a été publiée lundi 18 mai, et ses

résultats tombent loin derrière la ligne en vantant sans réserve le projet officiel.

Tromperie et propagande médiatique

Joint au téléphone, Yves Contassot a repéré quelques « perles » du document : « *Pour justifier des délais plus long sur le temps de réalisation du projet alternatif, EGIS explique qu'il faudrait organiser une fouille archéologique si on décide de couvrir cette autoroute... qui existe déjà. Ou alors, il parle d'une étude sur l'eau, comme s'il pouvait exister une zone humide sur la voie rapide. Franchement, il faut oser écrire ça !* »

De même, l'étude affirme que le bilan carbone du projet porté par la FFT est doublement meilleur que le projet alternatif. Agnès Popelin en rigolerait presque : « *Il compare uniquement le moment de la construction, mais c'est l'ensemble du cycle de vie qu'il faut considérer. Et à votre avis, qu'est-ce qui est pire : l'artificialisation d'un jardin botanique ou une couverture arborée sur la voie routière ?* »

Dans un communiqué publié lundi 18 mai, le groupe écologiste à la mairie de Paris critique la partialité de l'étude : « *L'étude semble particulièrement orientée en faveur du projet de la FFT, minimisant systématiquement les points négatifs du projet et mettant au contraire en évidence les points d'interrogation du projet alternatif. Ainsi en matière de délai EGIS intègre des procédures qui n'ont aucune raison d'être mises en œuvre, voire qui ont déjà été condamnées par la FFT (...). De même en matière de coûts, EGIS charge la barque au-delà du raisonnable. Ainsi EGIS fixe à plus de 9 M€ les surcoûts potentiels pour le projet des associations et à 0€ pour le projet de la FFT. Qui a déjà vu un projet d'une telle ampleur respecter strictement les coûts ?* »



Image de la rénovation d'un des courts prévue dans le projet

Yves Contassot évoque une tricherie : « *Ils ont truandé l'étude en comparant des choses incomparables.* » En attendant, la FFT redouble de propagande médiatique : une double page dans *Le Monde* du week-end dernier, une autre dans *20 minutes* du lundi (voir la photo ci-dessous), des clips de 64 secondes au cinéma... Rien n'est trop cher pour vanter les mérites du nouveau projet officiel : *Le Canard enchaîné* révélait ainsi la semaine dernière que la campagne de communication avait coûté près de 500 000 euros.

Hollande, entre Valls et Royal

Mais, alors que Manuel Valls a pris publiquement [position en faveur du projet de la FFT en mars](#) soutenant par la même occasion Anne Hidalgo qui garde la ligne de son prédécesseur, les opposants peuvent compter sur un soutien déterminant dans ce dossier : Ségolène Royal. La ministre de l'Ecologie, dont la signature est nécessaire pour le permis de construire, [refuse de cautionner un tel projet](#). Et favorise ainsi le travail de sape des opposants, qui ont attaqué en justice la convention de concession passée entre la FFT et la Ville de Paris, et qui préparent d'autres plaintes.

D'autres espèrent un arbitrage favorable au sommet de l'Etat. Dans [son dossier sur le sujet](#), *L'Express* rapporte des propos de François Hollande : « *Je connais parfaitement le quartier. J'ai habité là pendant un certain temps avec Ségolène Royal* ». Le tie-break pourrait encore durer mais, attendu au service, le président de la République n'a guère le droit à la double-faute.

Lire aussi : [Les serres d'Auteuil toujours menacées par le tennis bétonneur](#)

Source : Barnabé Binctin pour *Reporterre*

Photos :

- . Serres : [Wikipedia](#) (CC)
- . Image projet : [FFT](#) (capture d'écran vidéo de présentation)
- . Image court : [Site du projet](#)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Info](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Roland-Garros-veut-smasher-un>